



Etaient présents : Michel FABRE, Patrice FALIES, Bruno FAURE, Jean-Louis FAURE, Régis JOUDRIER, Christian LAFARGE, Jean-Noël PARRA, Albert ROCHETTE

Excusés : Jean-Yves BONY, André DUJOLS, François LACHAZE, Martial MEYDIEU

Représentés: François DESCOEUR par Bruno FAURE

Ordre du Jour

1. Choix des prestataires : Traitement des déchets collectés en déchetterie
2. Marchés de travaux:
 - a. Hôtel d'entreprises
 - b. Office de Tourisme
 - c. Col de Légal
3. Fourniture de camions-bennes ordures ménagères
4. Broyeurs
5. Soutien aux activités économiques
6. Questions diverses
 - a. Demandes de subvention
 - b. Renouvellement contrat Chantal LEYBROS
 - c. Entretien des sentiers de randonnée avec le SM Puy Mary
 - d. Projet de création d'un équipement sportif sur la commune de St Cernin
 - e. Courrier Pays de Mauriac
 - f. Modification des organisations scolaires

1. Choix prestataires traitement déchets collectés en déchetterie 2017- 2019
(DEB 2017 037)

→ Les élus décident, à l'unanimité, de retenir les propositions des entreprises suivantes :

- Lot 1 : tontes - branchages : Salers Biogaz
- Lot 2: Déchets dangereux: Chimirec
- Lot 3 : Gravats : TEIL
- Lot 4 : Ferrailles : TEIL
- Lot 5 : Non recyclables : TEIL
- Lot 6 : Bois non traité : Fabrude
- Lot 7 : Bois traité : Fabrude

2. Marché de travaux

a. Avenants Hôtel d'entreprises (DEB 2017_038)

- sous traitance Hubert JOANNY vers Hervé RITOU
- sous traitance ACC vers MISCHLER
- avenant 2 au lot 9 : DELPON : +3350.26€HT
- avenant 1 au lot 4 : SOREDAL : +944.00€HT
- avenant 1 au lot 1 : BERGHEAUD : +3150.00€HT
- avenant 1 au lot 8 : SAS SACAN : +1899.92€HT

→ Les élus valident à l'unanimité la réalisation de ces avenants.

b. Avenants Office de tourisme (DEB 2017_036)

- Avenant 3 au lot 2 : Guillaume ROBERT : +125.00€HT
- Avenant 1 au lot 7 : Serge BORNE : + 150.00€ HT

→ Les élus valident à l'unanimité la réalisation de ces avenants.

c. Aménagement moyenne tension Col de Légal (DEB 2017_039)

- Alimentation MT : Montant total : 20 918.50 €TTC
Montant à la charge de la communauté de communes : 10 459.25€

→ Les élus valident à l'unanimité la réalisation de ces travaux.

3. Fourniture de camions-bennes ordures ménagères (DEB 2017_040)

→ Les élus valident à l'unanimité le recours à l'UGAP pour l'acquisition de 3 châssis équipés de bennes OM soit programmée sur les trois prochains exercices. Cette action est financée dans le cadre de TEPCV.

4. Choix prestataire Broyeurs de branches (DEB 2017_044)

→ Les élus décident à l'unanimité de retenir la proposition de Cantal Loisirs pour l'acquisition de 4 broyeurs pour un montant de 12 100.00€HT l'unité.

5. Soutien aux activités économiques

Le Président rappelle aux élus que le programme européen Leader et le conseil régional ont ouvert de nouvelles lignes de financement pour des projets de commerce alimentaire. Il précise que ces nouvelles informations vont amener la communauté de communes à envisager un repositionnement de son aide au dernier commerce.

6. Questions diverses

a. Demandes de subventions

i. Subvention exceptionnelle - Association tradition Salers (DEB 2017_041)

→ Les élus valident à l'unanimité l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 600€.

ii. Subvention exceptionnelle - Football Club des Vallées
(DEB 2017_042)

→ Les élus valident à l'unanimité l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 1000€ dans le cadre de la fusion des deux clubs.

b. Renouvellement contrat Chantal LEYBROS (DEB 2017_043)

→ Les élus valident à l'unanimité le renouvellement du contrat de Madame Chantal LEYBROS.

c. Entretien des sentiers de randonnée avec le SM Puy Mary (DEB 2017_045)

→ Les élus, à l'unanimité,

- Accordent délégation partielle de compétence randonnée au Syndicat Mixte du Puy Mary sur les communes de

* Le Vaulmier

* Le Falgoux

* St Paul de Salers

- Entérinent les caractéristiques de l'entretien à réaliser.

d. Projet de restructuration d'un équipement sportif, site du Moulin à Vent, St Cernin

→ Les élus valident à l'unanimité le principe de la consultation d'un maître d'œuvre pour la réalisation de cet équipement.

e. Courrier Pays de Mauriac - OPAH

→ Les élus valident à l'unanimité que l'étude pré-opérationnelle puisse être réalisée sur le périmètres des deux intercommunalités du Pays de Salers et du Pays de Mauriac.

f. Modification des organisations scolaires

Le Président informe les élus que seule une école du Pays de Salers a décidé de repasser à la semaine de 4 jours. Ce changement entraîne des modifications sur les transports scolaires mais aussi sur le mode de garde des enfants la journée du mercredi.

Dans ce cadre, les élus souhaitent relancer la réflexion sur les CLSH du Pays de Salers et une éventuelle prise de compétence.